

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 29 FEVRIER 2020

Tous les conseillers sont présents. M. Alain PEAQUIN est nommé secrétaire de séance.

1. Le Procès Verbal du Conseil municipal du 11 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du compte de gestion 2019

Le compte de gestion 2019 de la commune, dressé par le comptable du Trésor public, est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du compte administratif 2019

Le compte administratif 2019 de la commune est approuvé à l'unanimité.

Le compte administratif de la commune fait apparaître un excédent en fonctionnement de 167 972,37 € et un déficit d'investissement de 21 438,16 €, avec des restes à réaliser de 11 900,00 €.

4. Affectation du résultat

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement au déficit d'investissement pour un montant de 33 338,19 € et en report à nouveau pour un montant de 134 634,21 €

5. Vote du budget 2020

Le budget 2020 est voté à l'unanimité :

- en fonctionnement pour un total en recettes et en dépenses de 186 841 €
- en investissement pour un total en recettes et en dépenses de 71 844 €

6. Programmation de travaux

Les membres du conseil demandent à Madame le Maire de faire établir des devis pour :

- L'aménagement de la place
- Le cimetière vivant
- Un panneau règlementaire « en matière d'affichage d'opinion et de publicité des activités des associations sans but lucratif » (circulaire préfectorale du 14/02/2020)
- Un lave vaisselle pour la salle des fêtes
- Le commencement du projet de protection de la forêt communale

7. Tenue du bureau de vote

Les membres du conseil décident des tranches horaires de tenue du bureau de vote : 8h – 12h / 12h – 15h / 15h – 18h

8. Avenant bail de chasse

Le conseil à l'unanimité décide d'adjoindre les parcelles achetées à M. Larbouillat au bail de chasse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30